

## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ETE 2023

- Ouverture : du lundi 10 au lundi 31 juillet 2023 (samedi 29 juillet compris).  
La fête de fin d'accueil collectif sera organisée le samedi 29 juillet 2023.  
Le voyage de fin d'accueil collectif d'été aura lieu à Disneyland le lundi 31 juillet 2023.
- Horaires : 9 H 00 - 12 H 00 et 13 H 30 - 17 H 00 (+ le midi pour les demi-pensionnaires).  
*Pour les enfants de LAIFOUR et de SECHEVAL, un transport gratuit en minibus est organisé tous les matins et tous les soirs.*
- Pré-accueil (en option) : de 8 H 30 à 9 H 00 (tarif : 0,30 € ou 0,50 € selon le QF)
- Public : tous les enfants dès leur scolarisation et jusqu'à 14 ans.
- Tarifs (hors pré-accueil) : (QF : Quotient Familial)

Pour les <b>EXTERNES</b>	
Pour les enfants dont le QF > 630	Pour les enfants dont le QF ≤ 630 et non-bénéficiaires des chèques loisirs <b>sur présentation d'une copie de la notification d'aide aux temps libres 2023 ou d'une attestation de QF</b>
Séjour incomplet* : 8 € par jour	Séjour incomplet* : 4 € par jour
Séjour complet : 120 €	Séjour complet : 60 €

Pour les <b>DEMI-PENSIONNAIRES</b>	
Pour les enfants dont le QF > 630	Pour les enfants dont le QF ≤ 630 et non-bénéficiaires des chèques loisirs <b>sur présentation d'une copie de la notification d'aide aux temps libres 2023 ou d'une attestation de QF</b>
Séjour incomplet* : 12 € par jour	Séjour incomplet* : 8 € par jour
Séjour complet : 180 €	Séjour complet : 120 €

Les autres aides aux vacances (**mairies**, chèques loisirs, chèques vacances, CESU...) **sont à déduire de ces tarifs**. Le règlement peut être échelonné mais doit être payé en totalité avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. La carte d'adhérent 2023 est obligatoire et comprend l'assurance ; son tarif demeure 20 € par famille et par an (elle est valable pour toutes les activités de l'association).

- Inscriptions :
  - Au Relais Familles (265 rue Clément Pierlot à Deville) le lundi de 13 H 30 à 16 H 30, **AVANT LE 30 AVRIL 2023** dernier délai.
  - Le carnet de santé (pages des vaccinations) de votre enfant vous sera demandé ; une carte d'identité sera nécessaire, durant l'accueil, pour les sorties organisées en Belgique.
  - Le règlement de l'adhésion 2023 et d'un acompte non-remboursable de 30 € minimum par externe et 50 € minimum par demi-pensionnaire est demandé le jour de l'inscription.

A Deville, le 8 mars 2023  
Le Président,

Sébastien ALLAIRE

\* Un séjour incomplet doit correspondre à une ou plusieurs semaine(s) complète(s).